



MAIRIE
DE
SAINT ANDRE D'OLERARGUES

Campagne d'affouage 2025 – réservée aux habitants

De nombreuses communes forestières accordent à leurs habitants la possibilité de se procurer le bois nécessaire à leur chauffage domestique en le prélevant dans la forêt communale, par voie d'affouage. C'est le cas de Saint André d'Olerargues.

Le principe est d'exploiter, par ses propres moyens, une parcelle de forêt communale déterminée par l'ONF, celle-ci étant découpée en lot dont l'attribution revient au hasard d'un tirage au sort. Pour un prix modique (information donnée au moment de la réunion), cela permet de se fournir en bois sous réserve de disposer de l'équipement adéquat.

Les personnes intéressées par un lot peuvent s'inscrire à la mairie par mail à mairie.saintandredolerargues@gmail.com **jusqu'au lundi 6 janvier 2025, dernier délai**. Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date.

Une réunion d'information aura lieu en salle des fêtes le mardi 7 janvier 2025 à 18h30.

Il y sera communiqué les informations sur la parcelle, la valeur de la coupe, le règlement à respecter durant l'affouage et le délai attribué pour le réaliser.

Le tirage au sort des lots aura lieu après confirmation d'inscription après la réunion d'information aux candidats.

La municipalité